



COVID-19 : Les mesures prises par la Commission européenne en matière de droits de douane et de TVA

8 avril 2020

En raison de la crise sanitaire actuelle, la Commission européenne a décidé d'octroyer, consécutivement à la demande de l'ensemble des États Membres, une franchise de droits de douane et une exonération de TVA sur les importations de matériel sanitaire (décision UE 2020/491 du 3 avril 2020).

La franchise de droits de douane et l'exonération de TVA concernent les importations de médicaments, de dispositifs médicaux, d'équipements de protection (notamment les vêtements de protection, les désinfectants et les articles pour la stérilisation) ainsi que des instruments et appareils pour tests de diagnostic destinés à être distribués gratuitement par des organisations publiques, des entités publiques et d'autres entités régies par le droit public ou par des organisations agréées par les autorités compétentes des États membres ou pour leur compte, aux personnes contaminées par le COVID-19 ainsi qu'à celles risquant de l'être ou participant à la lutte contre la pandémie.

Ces mesures s'appliquent aux importations réalisées entre le 30 janvier 2020 et le 31 juillet 2020. Elles pourront faire l'objet d'une prolongation.

Notre équipe se tient à votre disposition pour vous assister et vous conseiller dans ce contexte exceptionnel. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de toute évolution.

Contacts



Elvire Tardivon-Lorizon

Avocat - Associée

E: etardivonlorizon@avocats-gt.com

T: +33 (0) 1 41 16 27 32



Ivan Gay

Avocat - Fiscaliste

E: igay@avocats-gt.com

T: +33 (0)1 41 16 27 13



Marine Plançon

Fiscaliste

E: mplancon@avocats-gt.com

T: + 33 (0)1 41 16 27 27

À propos de Grant Thornton Société d'Avocats

Grant Thornton Société d'Avocats accompagne ses clients dans toutes leurs opérations stratégiques, que ce soit dans un contexte national ou international, grâce à une expertise pluridisciplinaire reconnue dans tous les domaines du droit des affaires.

Le cabinet offre à une clientèle nationale et internationale l'ensemble des prestations nécessaires à la gestion juridique et fiscale des entreprises en intervenant sur des problématiques de droit des sociétés, de due diligences juridiques, fiscales, sociales et contractuelles, de fusions et acquisitions, de droit fiscal, de TVA et commerce international, de mobilité internationale, de droit commercial, droit social et enfin de contentieux des affaires.

Grant Thornton Société d'Avocats est membre de Grant Thornton International Limited, organisation mondiale d'Audit et de Conseil, présente dans plus de 136 pays avec plus de 56 000 collaborateurs.